Le Conseil aux Réfugiés (Refugee Council) est une organisation caritative indépendante très active depuis de nombreuses années dans l'assistance aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Nous proposons une large gamme de services gratuits dans différentes langues pour répondre à vos besoins.

Que faisons-nous ?

Le Guichet unique (One Stop Service) du Conseil aux Réfugiés des West Midlands aide les demandeurs d'asile et les réfugiés de Birmigham, de Wolverhampton, de Stroke-on-Trent et de Coventry, et leurs environs.

Nous pouvons vous aider avec les questions de subsistance et de logement, qui sont des services fournis par l'Agence britannique pour la gestion des frontières (UK Border Agency – UKBA) .

Veuillez noter que le Conseil aux Réfugiés n'est pas responsable des décisions prises relatives à votre demande d'aide de la UKBA ou de votre demande d'asile.

Si vous êtes un demandeur d'asile récemment arrivé au Royaume-Uni, nous pouvons :

- Vous aider à examiner les différentes possibilités d'aide concernant les indemnités de subsistance et/ou le logement et vous expliquer le système d'aide gouvernemental.
- Vous obtenir un hébergement d'urgence, si vous remplissez les conditions requises.
- Vous expliquer ce qui se passe lorsque l'on vous attribue un logement dans une autre région du Royaume-Uni (processus communément appelé « dispersion »).
- Vous présenter les autres services susceptibles de vous aider.

Si vous êtes un demandeur d'asile qui reçoit déjà une aide de la UKBA, nous pouvons :

- Vous aider à régler les problèmes éventuels survenant dans le cadre du système de la UKBA.
- Informer la UKBA de tout changement de votre situation.
- Vous aider à régler les problèmes de logement.
- Vous présenter les organisations pour l'aide aux réfugiés ou les autres agences offrant une aide à long terme.

Nous pouvons vous aider à faire appel en cas de rejet de votre demande d'indemnités de subsistance et de logement par le gouvernement. Veuillez noter que le Conseil aux Réfugiés n'est pas responsable de l'issue des appels.

L'Agence britannique pour la gestion des frontières (UK Border Agency - UKBA)
est une organisation gouvernementale chargée de l'attribution des indemnités de subsistance et des logements aux demandeurs d'asile.

Nous pouvons également :

- Proposer aide et conseils aux enfants mineurs (moins de 18 ans) isolés.
- Vous informer de vos droits et vos obligations une fois que vous avez reçu une décision favorable à votre demande d'asile.
- Vous conseiller par téléphone.

Si vous avez besoin de conseils juridiques

Nous ne proposons pas de services de conseils juridiques ni de représentation en justice, mais nous pouvons vous informer sur vos droits et sur la signification des lois. Si nous ne pouvons pas vous aider, nous vous fournirons une liste de coordonnées de conseillers juridiques, ou nous vous adresserons à eux.

Interprètes
Une équipe d'interprètes et un personnel bilingue sont à votre disposition dans nos locaux pour vous aider.

Comment utiliser nos services ?

Vous pouvez venir à notre bureau de Birmingham le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de 9 h 30 à 17 h. Le mercredi, notre service de consultation sans rendez-vous se limite aux urgences.

Si vous habitez à **Stoke-on-Trent**, vous pouvez profiter de notre service de consultation sans rendez-vous hebdomadaire, le vendredi de 10 h à 16 h, à :

Refugee Council Stoke-on-Trent outreach service
Piccadilly Centre, 59 Piccadilly,
Hanley, Stoke-on-Trent ST1 1HR

N'oubliez pas d'apporter vos documents de la UKBA et ceux liés à l'immigration concernant votre demande, lorsque vous venez nous voir.

Important : Nous utilisons un système basé sur le principe « premier arrivé, premier servi » et nous ne pouvons recevoir qu'un nombre limité de clients ayant rendez-vous par jour. Si vous souhaitez rencontrer quelqu'un le jour de votre visite, nous vous recommandons vivement d'arriver entre 9 h 30 et 10 h.

Si votre demande n'est pas urgente, veuillez nous rendre visite le jeudi ou le vendredi. Nos jours les plus chargés sont le lundi et le mardi.

Si vous souhaitez faire une réclamation sur nos services, veuillez demander la brochure sur la procédure de réclamation et un formulaire de réclamation. Toutes les réclamations sont examinées avec soin.

Des brochures traduites du Conseil aux Réfugiés sont disponible sur : http://languages.refugeecouncil.org.uk

Published in February 2010

Nos coordonnées

Refugee Council Birmingham office
3 Lionel Street
Birmingham B3 1AG
Standard : 0121 234 1950 – ouvert le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de 9 h 30 à 17 h
Service de conseil par téléphone :
0121 234 1971 ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h
www.refugeecouncil.org.uk
Bus : 7, 16, 16A, 46, 46A, 91, 74, 79, 91, 424
Trains : nous sommes à 20 minutes à pied de la gare de New Street et à 10 minutes à pied de la gare de Snow Hill. Le Conseil aux Réfugiés est situé en face du parking de Lionel Street NCP.

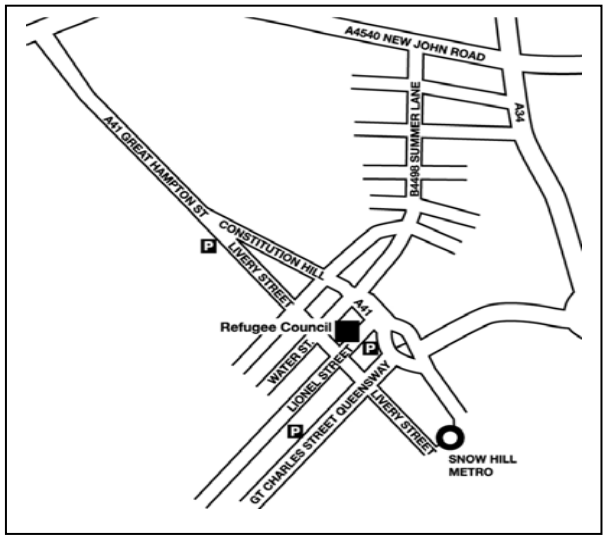

OISC
No: N200100132

Community Legal Service

British Refugee Council (commonly called the Refugee Council) is a company limited by guarantee registered in England and Wales, [No. 2727514] and a registered charity, [No. 101445776]
Registered office: 240-250 Ferndale Road, London SW9 8BB, United Kingdom
VAT reg no: 936 519 988

French

Comment le Conseil aux Réfugiés (refugee council) des West Midlands peut-il vous aider ?